



Communes de
JURIENS, LA PRAZ, MONT-LA-VILLE

AVIS D'ENQUÊTE

Conformément aux dispositions légales, les Municipalités des Communes de Juriens, La Praz et Mont-la-Ville soumettent à l'enquête publique du 04 juillet au 03 août 2015:

- **Le plan partiel d'affectation intercommunal «Parc éolien du Mollendruz»;**
- **La demande de défrichement y relative.**

Elles mettent en consultation durant le même délai:

- **Le rapport explicatif selon l'article 47 OAT;**
- **Le rapport d'impact sur l'environnement.**

Les dossiers sont déposés aux greffes municipaux des communes susmentionnées, où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture, jusqu'au 03 août inclus.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé aux Municipalités dans le délai d'enquête.

Afin de renseigner la population sur ce projet, une séance d'information publique en présence d'une délégation des Municipalités se tiendra le mercredi 15 juillet 2015 de 19h30 à 21h00 à La Grande Salle à Juriens. En sus, les documents peuvent être consultés et des renseignements obtenus les mercredis 8, 22 et 29 juillet 2015 de 17h00 à 20h00 et les samedis 11 et 25 juillet de 09h00 à 12h00 à la Maison de la Commune à La Praz.

Les Municipalités de Juriens, La Praz et Mont-la-Ville